

**Comité de pilotage du Plan régional d'actions
en faveur des plantes messicoles en Auvergne-Rhône-Alpes
30/01/2025**

Compte-rendu

Objectifs de la réunion

Présenter et échanger sur le bilan des actions 2024 et la planification des actions 2025

Liste des participants

NOM Prénom	Structure
ABATZIAN Valérie	Grain'Avenir
BILLANT Olivier	CEN74
BLANCHIN Camille	Ecosphère
BOURBON-DENIS Ugolin	PNR Aubrac
BRUYERE Eric	Reflex environnement
BUTTARD Marion	Communauté de communes Cœur de Savoie
CHASTEL Lucie	Ecomed
DANANCHER Delphine	CEN Rhône-Alpes
DUBOIS Yvain	Ecologia conseils
DURIEUX Maxime	Symbiose Allier
FAURE Laurent	OFB 07
GARCIA Elena	LPO Drôme
KRISTO Ornella	CBNA
LAUPIN Mathieu	Agriculteur – Ferme du Perroux
LECOEUR Céline	Alvéole
MAYERAU Daniel	CEN Allier
MONLYADE Lorrain	CBNMC
	FNE Loire
TERPEREAU Guillaume	CBN Alpin
THIBAUD Olwen	Chambre d'agriculture de l'Isère
TISON Jean-Marc	SBF
VAHE Lucile	CBN Alpin
VANTILLARD Jules	FNE Rhône

Excusés

NOM Prénom	Structure
CHABALIER Christophe	Chambre d'agriculture du Cantal
JORDAN Annick	DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
RIBOULET Claude	Conseil départemental de l'Allier
SALLES Jean-Marc	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Contexte

Le Plan Régional d'Action (PRA) en faveur des plantes messicoles 2022-2027, a été co-construit en 2021-2022 et validé par le CSRPN en 2022. Le présent COPIL correspond à la réunion annuelle du projet réunissant les acteurs concernés par les messicoles en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le diaporama présenté en séance est joint à ce compte-rendu.

Bilan des actions 2024

L'année 2024 constituait la troisième année du PRA. Le bilan des actions est présenté dans le diaporama joint. Les éléments suivants ont été détaillés lors du COPIL :

- action 1.1.1 : après des travaux menés à l'échelle communale en 2021, des réflexions ont eu lieu en 2024, notamment avec les CEN, pour affiner ces résultats à l'échelle parcellaire, sur certains territoires prioritaires. Cela sera fait dans le cadre d'un projet régional qui a débuté fin 2024.
- action 1.2.1 : le CBNMC a pu accompagner, en 2024, un opérateur d'un PAEC dans le département de la Loire, pour la mise en place d'une MAEC CIFF (couverts d'intérêts floristique et faunistique) orientée « messicoles ». Pour mémoire, il n'y a pas, malgré les propositions portées au niveau national, de MAE spécifiques aux plantes messicoles.
- action 2.2.2 : en 2024, cette action s'est traduite surtout par la poursuite du projet d'étude de la flore des vignes (projet porté par le CBNA) qui vise à mieux comprendre le lien entre pratiques viticoles et flore des vignes, explicitement visée par le PNA.
- action 4.1.2 : le CBNA a initié en 2024 des « avis de recherche » de certains taxons, relayés dans différents réseaux de botanistes, dont celui du Pôle d'information flore-habitats-fonge (PIFH) en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces types de recherches pourront, à l'avenir, concerner des plantes messicoles et contribuer à améliorer la connaissance sur la répartition de certains taxons.
- action 4.1.3 : les données de l'Observatoire des messicoles (animé par Tela botanica) ont été récupérées sur l'INPN pour être intégrées dans le SINP régional (Biodiv'AURA).
- action 4.2.1 : les suivis de parcelles conservatoires se poursuivent. En outre, le CBNA entame l'année 2 sur 3 de la 2ème session du Suivi Territoire Messicoles à l'échelle alpine. Ce suivi piloté par le CBN alpin s'inscrit dans le cadre de Flore Sentinelle et de la dynamique nationale du PNA espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers. Ce Suivi Territoire a pour but d'apprécier l'évolution du cortège floristique des plantes messicoles dans le temps en lien avec les pratiques agricoles actuelles. La première session a eu lieu entre 2017 et 2019 et 8 partenaires alpins ont participé : CEN PACA, Asters, PNR Baronnies provençales, PNR Lubéron, PNR Verdon, PN Ecrins, N2000 steppique durancien et queyrassin, PNR Vercors. Le protocole utilise des transects fixes placés au sein de parcelles issues d'une sélection aléatoires dans des mailles de 1km sur 1km.
- action 5.3.1 : une brochure de présentation du PRA en faveur des plantes messicoles a été réalisée. Le site web du CBNMC contient désormais des pages dédiées aux plantes

messicoles. Le CBNMC a réalisé une plaquette de présentation des messicoles au sens strict, comparées aux adventices.

Perspectives 2025

En 2025, un projet régional, permettant de mettre en œuvre certaines actions du PRA va se poursuivre (débuté fin 2024). Il s'agit d'un projet financé par le Fonds vert (CBNA, CBNMC et Gentiana ont déposé un dossier avec des actions communes), cofinancé par certains départements. Il s'agit d'actions très opérationnelles, en accord avec la philosophie du Fonds vert. Ces actions sont détaillées dans le diaporama joint.

Discussions

Les participants au COPIL sont invités à partager le bilan des actions et leurs perspectives, menés sur la thématique des messicoles, par leur structure, en 2024.

Les remarques suivantes ont été faites :

Jean-Marc Tison insiste sur l'importance de diminuer la fertilisation minérale (impact presque plus important que celui des herbicides car défavorise fortement les espèces oligotrophes) pour préserver les messicoles. Il rappelle également l'importance d'inclure les bryophytes dans les études portant sur la flore messicole et dans les actions de préservation associées, notamment en milieux viticoles (Ornella précise que c'est en réflexion, notamment pour la prochaine mouture du PRA).

Elena Garcia précise qu'en 2024 elle travaille avec plusieurs céréaliers, et qu'à l'avenir elle souhaite développer la réimplantation de messicoles dans les parcelles lorsque des moyens sont disponibles.

Le CEN Allier informe que sur la programmation 2024, le CEN n'a pas fait de demande de financement spécifique. Ils ont poursuivi leurs actions d'animation foncière principalement.

Elena Garcia manifeste l'intérêt de la LPO Drôme pour la question de la mycorhization, les études vont-elles se poursuivre ? Jean-Marc Tison appuie sur l'importance politique d'avoir un argumentaire sur l'effet des mycorhizes et des messicoles sur les cultures. Il nous invite à nous rapprocher de Marc André Selosse à ce sujet qui pourrait bien avoir de la biblio intéressante.

Mathieu Laupin, agriculteur, rappelle qu'il existe des agriculteurs intéressés et disséminés sur tous les territoires d'AuRA. Ces agriculteurs ont envie de travailler sur cette thématique, mais n'ont pas trop de temps, ni la compétence. En revanche, beaucoup pourraient être intéressés pour ouvrir leurs portes pour de la communication ou faire progresser les connaissances.

Laurent FAURE propose de s'appuyer sur le réseau des CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) pour développer des actions messicoles.

Laurent FAURE indique qu'il est pertinent de croiser les PNA : messicoles/pollinisateurs.

Elena Garcia demande s'il est envisageable de déposer un nouveau projet spécifique pouvant inclure de l'aménagement, de la réimplantation de messicoles, etc. Ornella répond que oui, notamment dans le cadre du fonds vert et qu'il est souhaitable de repartir de l'architecture co-construite en 2024. Le document peut être remis à disposition si besoin.

Ornella et Lorrain rappellent que l'esprit du PRA est bien que plusieurs acteurs puissent porter des actions inscrites dans le document cadre co-élaboré en 2021. Il ne faut pas hésiter à construire des projets en faveurs de messicoles en s'appuyant sur ce document.